



RETRAITE SPORTIVE DE BESANCON TILLEROYES

6, rue Louis Bachelier

25000 – BESANCON

Tél : 03 81 50 25 97 – mob : 06 18 08 32 74

rsbt25@orange.fr – [http : www.rsbt25.fr](http://www.rsbt25.fr)

CO-VOITURAGE

RECOMMANDATIONS (Janvier 2017)

Hors période de pandémie (Printemps 2020)

La RSBT prône la pratique du co-voiturage afin de faire profiter ses adhérents des vertus économiques et conviviales reconnues à ce mode de transport.

Dans ce but, elle souhaite favoriser l'instauration d'un fonctionnement alternatif et réciproque à la propre initiative et sous la seule responsabilité de chacun, en privilégiant si possible des regroupements selon les lieux de résidence.

Cette façon de faire doit s'accompagner d'une participation financière de la part des « co-voiturés ». Celle-ci est acquittée à l'occasion de chaque déplacement directement entre les mains des propriétaires des véhicules utilisés afin de les couvrir des coûts de carburant et le cas échéant de partager les éventuels frais de péages.

Cependant, s'agissant d'un contrat implicite entre conducteur et passagers, il relève par conséquent du droit privé ; l'association n'assumant aucune autre responsabilité que celle d'en préciser les principes et de mettre à jour un barème de coûts basé sur le prix d'approvisionnement le plus élevé, relevé périodiquement sur la place de Besançon - www.prix-carburants.gouv.fr/.

Les montants à acquitter, calculés sur la base d'une consommation moyenne de 7 litres aux 100 km de carburant SP95, sont inversement proportionnels au nombre de passagers transportés par chaque véhicule (conducteur non compris dans ce décompte). Ils sont établis par tranches de dix kilomètres, aller et retour (20 km minimum).

Les montants à régler lors de chaque déplacement sont précisés par les animateurs, détenteurs du barème.

A noter qu'en cas de sinistre, c'est l'assurance obligatoire personnelle du conducteur qui intervient. Chaque conducteur doit donc être assuré pour les personnes transportées.

Merci à chaque adhérent RSBT concerné par le co-voiturage de bien vouloir souscrire aux principes rappelés ici.

Bien sportivement.

Le Comité-directeur.

: